

DIMANCHE 17 juin 2018
à ADAMSWILLER

21^{ème} GRAND MARCHÉ
AUX PUCES

APÉRITIF-CONCERT à 11h30



BROCANTE

ARTISANAT

EXPOSITION

**TRACTEURS &
VOITURES
ANCIENNES**



**Organisé par les
ASSOCIATIONS LOCALES**

avec le soutien de :

*Buvette & Repas
de midi sur place*

RAUSCHER

L'Homme, la Pierre et le Savoir-Faire


WINLIGHT
INTERNATIONAL

SUPER U
DIEMERINGEN

Menuiserie intérieure et extérieure
HUBER & FILS
ADAMSWILLER

**ETS JEAN
KLEIN** SARL
DEPUIS 1933



21^{ème} GRAND MARCHÉ AUX PUCES

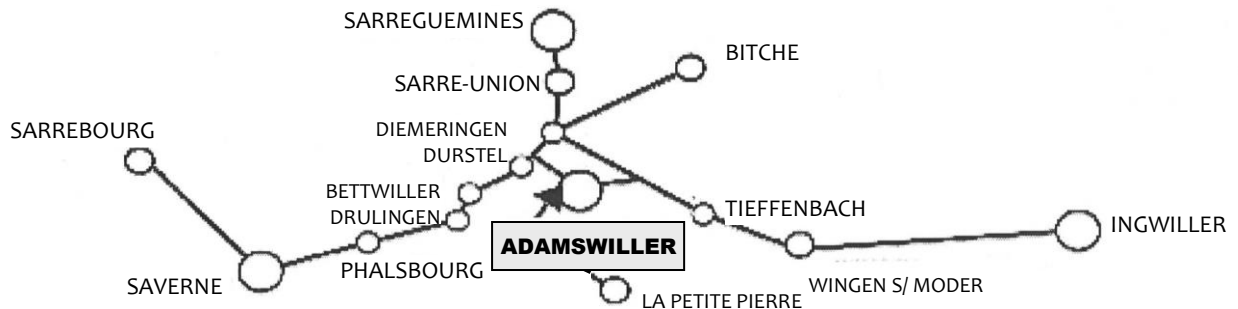
REGLEMENT

- Le marché aux puces est ouvert à tous sous condition de renvoyer le talon réponse complété et accompagné du règlement à l'ordre de l'A.S.I. AVENIR Football avant le 9 juin 2018
- Le prix de la place est de 2,50 € le mètre linéaire
- La mise en place des exposants se déroule entre 6h et 8h, au-delà les places non occupées seront redistribuées.
- Il ne sera fait aucun remboursement en cas de non occupation.
- Les stands de boissons et denrées alimentaires sont exclus, car réservés aux organisateurs.
- La vente d'armes blanches ou à percussions est strictement interdite.
- L'introduction de toutes substances nocives ou explosives est interdite dans le périmètre du marché, ainsi que toute utilisation ou démonstration de mécanisme dangereux.
- La provenance des objets à vendre ou à échanger doit être licite.
- Les animaux domestiques présents doivent être tenus en laisse.
- L'A.S.I. AVENIR Football décline expressément toute responsabilité en cas de vol ou d'accident pouvant survenir aux stands et de manière générale dans le périmètre du marché aux puces.
- Chaque exposant est prié de laisser à son départ, l'endroit qu'il a occupé dans le même état de propreté qu'à son arrivée. Un sac poubelle sera fourni sur demande à l'entrée.

En cas de non-respect de ce règlement, l'association organisatrice est seule juge et peut procéder en dernier recours à l'exclusion.

Règlement déposé à la mairie d'Adamswiller

Pour tous renseignements complémentaires veuillez prendre contact avec : **Anne DUMAZERT** au 03 88 01 71 40
ou Gilbert REINBOLD au 03 88 01 75 26 ou 06 88 68 63 73



BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Nature du stand : _____

Nombre de véhicules : _____ Remorque : _____

Carte d'identité / Passeport / Permis / Carte de séjour / Carte professionnelle / Registre du commerce *(rayer les mentions inutiles)*

N° _____

Date de délivrance : ____/____/____ Lieu de délivrance : _____

Nombre de mètres : _____ X 2,50 € le mètre linéaire = _____ €

Le chèque est à libeller à l'ordre de l'A.S.I. AVENIR Football et à expédier à :
Anne DUMAZERT - 80 rue principale - 67320 ADAMSWILLER

Je déclare avoir pris connaissance du règlement ci-dessus.

Signature : _____

Veuillez joindre impérativement votre règlement à votre bulletin d'inscription